
III. INFORMATION COMMERCIALE

Dans ses exportations en Autriche, le Canada a toujours eu plus de succès avec les matières premières, les matières industrielles et les gammes de produits qui sont uniques, qui représentent une technologie particulière ou qui peuvent par ailleurs présenter un net avantage sur la concurrence des pays européens voisins de l'Autriche.

En 1982, nos exportations en Autriche se situaient aux environs de 100 millions \$ CAN dont quelque 50 % étaient des produits chimiques, des produits alimentaires et des matières premières, et 20 % des articles semi-finis et finis ainsi que des machines et du matériel de transport.

Certains facteurs défavorables à la mise en marché de produits canadiens viennent du fait que l'Autriche, étant un pays enclavé au centre de l'Europe, a des liens économiques particulièrement étroits avec son voisin ouest-allemand extrêmement concurrentiel avec lequel elle partage une langue commune. En outre, la plupart des produits provenant des pays de l'AELE et de la CEE sont admis en franchise (sauf les produits agricoles), alors que les marchandises canadiennes entrant en Autriche sont assujetties au tarif NPF.

L'exportation d'articles dont le coût du transport est important connaît des difficultés particulières. On a trouvé une solution qui, dans certains cas, a permis de pénétrer le marché autrichien et les marchés voisins d'Europe de l'Ouest et de l'Est : il s'agit de la conclusion d'un accord de coopération avec un fabricant local œuvrant dans le domaine, accord prévoyant l'intégration de composantes canadiennes à son produit et couvrant des marchés spécifiques par la suite.

Échanges et commerce de contrepartie avec l'Europe de l'Est et les pays du Tiers monde

L'Autriche est idéalement placée pour commercer avec l'Europe de l'Est et, jusqu'à un certain point, avec des pays en voie de développement nécessitant